

**COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 15 FEVRIER 2018**Sont présents :

Christian FRANCE, Fabienne MANGENOT, Joël MAIRE, Françoise CLAUDE, Chantal DILLET, Jean-Luc DUVAL, Frédéric LATRAYE, Sébastien BARTH, Alain ABSCHIEDT, Dominique BREGNARD,  
Excusée : Mme Marie Aline BONAVENTURE donnant pouvoir à M. Alain ABSCHIEDT  
Est nommée secrétaire : Chantal DILLET

**- ORDRE DU JOUR****Projet de méthanisation sur la commune de Vicherey**

Messieurs Francis THIRION, Alexis BOUROT et Xavier MAIRE ont présenté au conseil leur projet de réalisation d'une unité de méthanisation sur le territoire de Vicherey.

Ce projet regroupera 6 exploitations agricoles du secteur :

- GAEC du Vieux moulin à Beuvezin (2 associés)
- GAEC du Pavillon à Beuvezin (2 associés)
- GAEC des Trémières à Grimonviller (2 associés)
- GAEC du Val Joli à Maconcourt (2 associés)
- GAEC St Rémy à Vicherey (1 associé)
- GAEC Chapentoux à Pleuvezain (2 associés)

Ils ont choisi de s'implanter sur la commune de Vicherey pour des raisons géographiques et pratiques.

L'investissement se monte à 3 200 000 €. Les agriculteurs comptent obtenir 750 000 € de subventions.

Ce projet devrait débuter en mars et se terminer d'ici la fin de l'année 2018. Les entreprises qui travailleront pour ce projet sont :

- CALIN d'Harchéchamp pour le TP
- l'entreprise FERRY de Sulosse sous Saint Elophe pour la maçonnerie
- ADELEC de Coussey pour l'électricité
- BIO-DYNAMICS en Belgique pour les fosses.

Un contrat sera signé avec EDF pour une durée de 20 ans pour revendre l'électricité produite.

Pour information, on pourrait alimenter en électricité plus de 300 maisons. Quant à la chaleur émise, elle sera utilisée pour le chauffage de serres.

Ils vont produire également environ 50 tonnes de DIGESTAT par jour qui sera aussitôt épandu sur les champs ou prairie.

Un pépiniériste sera chargé de l'accompagnement du projet environnemental.

**Travaux d'exploitation forêt 2018**

Le conseil municipal examine le programme des travaux sylvicoles 2018 préconisé par l'ONF :

- Maintenance de cloisonnement d'exploitation au broyeur dans une végétation peu importante (végétation herbacée ou semi-ligneuse de diamètre < 5-7 cm)

Localisation 19.j ; 19.t ; 20.j ; 20.t ; 21.u ; 22.u ; 23.u

Il décide d'accepter le programme d'actions 2018, conforme au plan d'aménagement, pour un montant de 1879,42 € TTC, somme qui sera inscrite au budget 2018.

**Vente de terrain au SIVOM de la Vallée de l'Aroffe**

Afin de finaliser les périmètres de protection de nos captages des eaux, la commune de Vicherey vend au SIVOM de la Vallée de l'Aroffe plusieurs parcelles, la ZN111 (6a 84ca), la ZN112 (0a44 ca), la ZN 114 (2a90 ca) et ZN 116 (2a49ca) pour la somme totale de 369,70€. Les conseillers approuvent cette vente à l'unanimité.

**Modification des statuts du SMDEV**

Le conseil municipal approuve la modification des nouveaux statuts telle que présentée lors du comité syndical du syndicat mixte départemental d'électricité des Vosges du 6 Décembre 2017.

**Adhésion nouvelles collectivités SMIC 88**

Le conseil municipal se prononce pour l'adhésion de la commune de BOULAINCOURT, le Syndicat intercommunal Eau et Assainissement des côtes et de la Ruppe, le SIVOS du canton de Senones, le SIVOS les Coquelicots, le SI des Eaux de la Vraine et du Xaintois et les communes de FREBECOURT et de PUZIEUX au Syndicat mixte pour l'informatisation communale dans le département des Vosges.

**Proposition de l'offre promotionnelle santé AXA à la commune de Vicherey**

L'assureur souhaite intervenir sur la commune de Vicherey pour proposer une offre promotionnelle santé communale. Il souhaite que la commune organise une réunion à titre d'information.

Le conseil estime que cette proposition à caractère commercial n'entre pas dans ses attributions et refuse cette demande.

**Défense contre l'incendie (DECI)**

La vérification des bornes d'incendie sera effectuée par le SIVOM de la Vallée de l'Aroffe.

**Agencement salle communale**

Dans un premier temps il est prévu le renouvellement des tables et des chaises.

Le conseil souhaite ensuite procéder à la réfection des toitures de l'ensemble des bâtiments. Des devis seront demandés aux entreprises locales.

Une réflexion globale est engagée sur l'aménagement intérieur et il sera demandé conseil au CAUE (Conseil Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) des Vosges. Cet organisme intervient gratuitement dans sa mission de conseil pour les restaurations de bâtiments.

**Modification statutaires de la Communauté de Communes de Colombey et du Sud Toullois**

Le conseil municipal approuve la prise de nouvelles compétences telles que présentées lors du conseil communautaire du 18 octobre 2017. Ces nouvelles compétences sont les suivantes :

- GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)
- Voiries intercommunales
- Aménagement numérique

**Aide habitats EPCI 2018**

Le conseil municipal accepte de reconduire le programme d'aides à l'habitat selon les conditions énoncées par la communauté de communes à savoir : 10 % communauté de communes

10 % commune

Pour les façades, les toitures, l'isolation, la précarité énergétique et la vacance des immeubles dégradés.

Les imprimés sont disponibles à la mairie.

**- QUESTIONS DIVERSES**

Le terrain de tennis pourra être mis à la disposition à la communauté de communes de l'Ouest Vosgien si celle-ci en fait la demande. Les modalités seront à préciser ultérieurement.

**Bienvenue à :**

- la petite Adalyne, née le 25 Janvier 2018 à Nancy, au foyer de Julien PRANDINI et Marie LIBER.  
Félicitations aux parents.

**Pour information, un trousseau de clé de voiture a été retrouvé sur un chemin de la commune. Ce trousseau a été déposé en mairie.**